



## Octroi par l’Autorité des Marchés Financiers de dérogations à l'obligation pour les membres du Concert familial Guedj de déposer un projet d'offre publique visant les actions CRIT

Paris (France) 16 décembre 2024, 17h45 - Groupe CRIT (FR0000036675 – CEN), acteur majeur du travail temporaire et de l’assistance aéroportuaire en France et à l’international, annonce que l’Autorité des Marchés Financiers a octroyé le 16 décembre 2024 des dérogations à l'obligation pour les membres de la famille Guedj agissant de concert (et leur société patrimoniale S3G) de déposer un projet d'offre publique visant les actions de CRIT en application des articles 234-7 1, 234-8, 234-9, 1° et 6° de son Règlement Général.

Cette décision va permettre, notamment au moyen d’une société familiale dite « S3G », de finaliser une transmission générationnelle du contrôle familial voulue par le fondateur de CRIT, Monsieur Claude Guedj. Elle permettra en outre de pérenniser ce contrôle.

Madame Nathalie Jaoui continuera d’assumer les fonctions de Présidente Directrice Générale de Groupe CRIT. Ces opérations n’auront aucun impact sur le Groupe et sa stratégie.

### Prochain rendez-vous :

Chiffre d’affaires 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 – 29 janvier 2025 après Bourse

Le Groupe CRIT, acteur majeur du travail temporaire et de l’assistance aéroportuaire en France et à l’international, est coté sur Euronext Paris (compartiment B, FR0000036675) et fait partie des indices, CAC All-shares et Euronext Family Business.

### CONTACTS

**Groupe Crit**

Tél : 01.49.18.55.03

[communicationfinanciere@groupe-crit.com](mailto:communicationfinanciere@groupe-crit.com)

[www.groupe-crit.com](http://www.groupe-crit.com)

**Seitosei.Actifin**

Tél : 01.56.88.11.11

Relations Investisseurs - Stéphane Ruiz :

[stephane.ruiz@seitosei-actifin.com](mailto:stephane.ruiz@seitosei-actifin.com)

Relations Presse - Isabelle Dray :

[isabelle.dray@seitosei-actifin.com](mailto:isabelle.dray@seitosei-actifin.com)